

OPTION DROIT & AFFAIRES

Record battu pour le nombre de mouvements d'associés en 2010

Le baromètre 2010 de Day One, sur les mouvements d'associés dans les cabinets d'avocats en France, vient de paraître. L'année a été marquée par une reprise importante (hausse de 27%) des mouvements d'avocats, par rapport à 2009.

Avec 192 mouvements d'associés en France en 2010, le record de 2008 (189 mouvements) a été battu ! Faut-il conclure à la fin de la crise des cabinets d'avocats ? Rien n'est moins sûr. Frédéric D'Antin, Associé Fondateur du Cabinet d'Antin Conseil Legal Executive Search, explique « les cabinets d'avocats ont repris les recrutements qu'ils avaient cessé en 2009. Ils anticipent ainsi une reprise de l'activité importante. Notamment en matière de M&A où plusieurs missions sont en cours, mais également en private equity sous l'angle du financement ». Et les chiffres publiés par Day One corroborent cette analyse. 43 mouvements de spécialistes du M&A ont été comptabilisés en 2010, contre 22 en 2009. On se souviendra notamment de l'arrivée remarquée de Marcus Billam au sein de l'équipe corporate d'Allen & Overy, ou le départ d'Alexis Chahid Nourai de Brandford Griffith pour rejoindre le cabinet Aramis. Olivier Chaduteau, associé de Day One analyse ces mouvements « La recomposition des équipes corporate au sein des cabinets se poursuit et redéfinit les contours du marché. Cette reprise forte des mouvements d'associés M&A s'inscrit dans une année de reprise des opérations de fusions-acquisitions ». Une année de reprise en demi-teinte néanmoins. Si quelques belles opérations ont vu le jour, à l'image de l'acquisition d'Areva T&D par le consortium Alstom-Schneider, ou le rachat d'Honeywell par Sperian, aucun des avocats spécialistes de la matière n'avait osé parler de véritable « reprise ».

Inter : Un marché de plus en plus sélectif

Les cabinets ont pourtant pris le pari d'une hausse de leur activité dans les prochains mois. Ils anticipent sur des deals futurs en recrutant les associés les plus visibles. Frédéric D'Antin confirme « si le marché des recrutements est redevenu actif, il est néanmoins extrêmement sélectif. Les cabinets recherchent des associés très complets, qui présentent une forte notoriété dans leur pratique et une clientèle fidèle. L'avocat purement technicien n'est plus un profil recherché ». La clientèle est en effet l'un des premiers critères de sélection. Dès qu'un candidat est repéré, les cabinets vérifient le type de clients conseillé par l'associé, les éventuels conflits d'intérêts - même si l'on constatera que certains s'en accommodent parfaitement - et, surtout, le chiffre d'affaires effectivement réalisé.

Pourtant, l'étude menée par Day One met en relief le retour en force des changements de cabinet des collaborateurs seniors en vue de devenir associés. Un mouvement sur trois serait motivé par une telle perspective. « Tout dépend de quel cabinet on parle, commente Frédéric D'Antin. Les avocats seniors de grandes structures internationales sont souvent chassées par les plus petits cabinets français qui leur proposent de les rejoindre en les associant ». A l'image, par exemple, de l'arrivée comme associé d'Igor Doumenc au sein du cabinet Staub & Associés, en provenance de Sarrau Thomas Couderc.

Frédéric D'Antin poursuit « il est par ailleurs plus facile pour un cabinet anglo-saxon de recruter dans des cabinets français car ils offrent aux avocats un modèle cross boarder et un travail en synergie avec les différents départements et les autres bureaux internationaux de la firme ». En 2010, les cabinets d'origine anglaise ont d'ailleurs recruté majoritairement

(57%) dans les cabinets français. En revanche, 62% des associés dans un cabinet américain arrivent d'un cabinet américain (38%) ou anglais (24%), seuls 38% d'entre eux proviennent d'une structure française.

Inter : L'immobilier, le contentieux et le fiscal attirent les cabinets

L'immobilier fait son retour en force parmi les domaines d'expertises qui ont connu le plus de mouvements durant ces derniers mois. En 2010, ce sont 25 associés spécialistes de la matière qui ont bougé... contre 3 en 2009, soit une croissance de plus de 800%, note l'étude. Des chiffres qui s'expliquent notamment par la scission de Lefèvre Pelletier & Associés dont 8 associés sont partis pour fonder le bureau parisien de Wragge & Co. Mais également par la création de nouvelles structures de niche, comme Lawington ou encore Quadrige.

Le contentieux est également une matière recherchée par les cabinets d'avocats. Il représente 17% des mouvements de l'année passée. « Ceci s'explique par « l'effet « crise », note l'étude, qui a permis de démontrer que l'activité contentieuse n'était pas collée aux cycles économiques et était un excellent amortisseur en cas de sous-performance des autres activités de type corporate ou private equity ».

Enfin, le fiscal revient parmi les pratiques les plus prisées. Cette matière a toujours attiré les cabinets, elle est traditionnellement le deuxième domaine d'expertise avec le plus de mouvements... sauf en 2009 où ont été comptabilisés que 11 départs d'associés. 2010 renoue donc avec la tradition puisque 22 mouvements ont été enregistrés. Arsene Taxand a notamment renforcé ses équipes en accueillant trois nouveaux associés, et la création de cabinet Scotto & Associés (issu de la scission des équipes de Wilinski Scotto & Associés) a également participé à l'augmentation des statistiques.

Ondine Delaunay